



DÉCLARATION D'ACTIVITE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS PRÉPARANT, TRANSFORMANT, MANIPULANT, EXPOSANT, METTANT EN VENTE, ENTREPOSANT OU TRANSPORTANT DES DENRÉES ANIMALES OU D'ORIGINE ANIMALE (ACTIVITÉS NON SOUMISES À AGRÉMENT SANITAIRE)

**ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT (CE) N°852/2004
ARTICLE R.233-4 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME**



N° 13984*06

ARRÊTÉ DU 10 OCTOBRE 2008

A renvoyer à la direction départementale (de la cohésion sociale) de la protection des populations (dd(cs)pp) ou à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (daaf) pour les dom, du département où est situé l'établissement

Première demande

Actualisation

A - IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

N° SIRET :

Nom de l'enseigne, nom/immatriculation du navire (le cas échéant) :

Adresse de l'établissement

Adresse :

Complément d'adresse:

Code postal : ; Commune :

Adresse de réalisation des activités déclarées

Adresse :

Complément d'adresse:

Code postal : ; Commune :

Responsable juridique de l'établissement

Mme M.

Nom, Prénom :

B - COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Mme M. Nom, Prénom :

Téléphones (fixe et portable) :

Mél :

Fonction

Responsable qualité

Responsable de site

Responsable commercial

Responsable juridiquement

Gestionnaire du personnel

Gestionnaire comptable

Salarié / employé

C - EFFECTIF DE PRODUCTION

Nombre de personnes travaillant directement au contact de denrées alimentaires :

Nombre maximum :

Moyenne :

D - LOCAUX

À usage professionnel

A usage mixte
(Privé /professionnel)

Utilisation d'un atelier collectif tiers non rattaché à l'établissement demandeur

N° SIRET de l'atelier :

SE REPORTER DIRECTEMENT A LA OU LES SECTIONS VOUS CONCERNANT

Section 1 – ACTIVITÉS DE RESTAURATION

RESTAURATION COMMERCIALE Traditionnelle Rapide **Nombre de places assises**

Particularités le cas échéant : Livraison de repas à domicile Vente de repas à distance Véhicule boutique (foodtruck) Restaurant caritatif Cuisine à domicile

Mise à mort de grenouilles Mise à mort d'escargots Viande hachée à l'avance

RESTAURATION COLLECTIVE *Dans le cas où l'activité de restauration est sous-traitée à une société de restauration collective, alors deux déclarations sont nécessaires ; une par le propriétaire des locaux et une par le prestataire.*

Nombre de repas par semaine

Statut de l'établissement déclarant : Propriétaire Prestataire indiquer le numéro de SIRET du bénéficiaire de la prestation de service (ne pas remplir les rubriques suivantes et joindre la déclaration du propriétaire):

indiquer le numéro de SIRET du prestataire le cas échéant :

Public sensible : Jeunes enfants Enfants Personnes hospitalisées Personnes âgées / maison de retraite

Lieu de distribution :	Fonctionnement :
<input type="checkbox"/> Centre aéré, accueil de loisirs <input type="checkbox"/> Établissement pénitentiaire <input type="checkbox"/> Crèche (dont micro-crèche) <input type="checkbox"/> Établissement médico-social <input type="checkbox"/> Crèche parentale <input type="checkbox"/> Établissement d'enseignement <input type="checkbox"/> Centre de vacances permanent <input type="checkbox"/> Restaurant d'entreprise / administration <input type="checkbox"/> Centre de vacances occasionnel <input type="checkbox"/> Cuisine pédagogique <input type="checkbox"/> Portage à domicile	<input type="checkbox"/> Cuisine centrale Attention, l'agrément sanitaire peut être requis Nombre de cuisines satellites sur le site de la cuisine centrale :..... <input type="checkbox"/> Cuisine sur place (fabrication et distribution de repas sur place) <input type="checkbox"/> Cuisine satellite (consommation de repas sur place) Indiquer le n°SIRET de la cuisine centrale qui vous livre <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Liaison chaude <input type="checkbox"/> Liaison froide

Section 2 – ACTIVITÉS DE COMMERCE OU DE PRODUCTION FERMIERE

Type d'activité

Producteur fermier
 Métier de bouche (ex : je tiens une poissonnerie)
 Commerce alimentaire (ex : je possède un laboratoire de transformation dans un supermarché)

Déclaration d'un atelier collectif
 Déclaration d'un point de vente collectif (**producteurs fermiers uniquement**)

Type de denrée

<input type="checkbox"/> Chocolats	<input type="checkbox"/> Glaces	<input type="checkbox"/> Poissons, coquillages, produits de la pêche
<input type="checkbox"/> Découpe, piéçage de viande fraîche (dont hachage)	<input type="checkbox"/> Lait cru	<input type="checkbox"/> Œufs frais
<input type="checkbox"/> Transformation de viande, produits de charcuterie	<input type="checkbox"/> Miel	<input type="checkbox"/> Escargots (entiers, préparés ou transformés)
<input type="checkbox"/> Fromages, yaourts, beurre	<input type="checkbox"/> Pain / pâtisseries	<input type="checkbox"/> Cuisses de grenouilles
Autre (à préciser dans le champ libre)		

Fonctionnement

Préparation / fabrication de denrées sur place Mise à mort d'escargots Vente de denrées à distance, e-commerce
 Mise à mort de grenouilles Vente de denrées sur place (boutique, ferme...)

Lieu de distribution

Pour tous, le cas échéant :
 Distribution automatique Véhicule boutique
 Étal(s) de marché, le cas échéant, préciser le(s)quel(s) :.....

Pour les commerces alimentaires uniquement :
 Alimentation générale, supérette, épicerie Grande et moyenne surface : supermarché, hypermarché Magasin de surgelés

Pour les producteurs fermiers uniquement, le cas échéant :
 Point de vente collectif, préciser le SIRET

Volume de Litres de lait transformés par an, ou volume de produits affinés ou mis en vente, tonnes par an :.....

production pour les métiers de bouche et les producteurs fermiers uniquement

Produits carnés (produits à base de viande, préparation de viande, viande hachée), tonnes par an :

 Viandes fraîches de boucherie, tonnes par an :

 Viandes fraîches de volailles / lagomorphes, tonnes par an :

 Ovoproduits / produits à base d'œufs, tonnes par an :

Produits de la pêche frais manipulés ou transformés, coquillages et mollusques, tonnes par an :

 Escargots (entiers, préparés ou transformés), tonnes par an :

 Cuisses de grenouilles, tonnes par an :

 Autres, tonnes par an :

Section 3 – ACTIVITÉS D'ABATTAGE OU DE MISE A MORT NON AGRÉÉES voir notice

Abattage non agréé de volailles et lagomorphes (EANA, ex-tueries)

Équivalents poulets / an :

Espèces abattues :

- Poulet
 Pintade
 Faisan
 Canard

- Oie
 Dinde
 Perdrix
 Pigeon

- Caille
 Lièvre
 Lapin
 Autres :

N° SIRET des commerces de détail livrés le cas échéant :

Réalisation de :

- Découpe
 Transformation

Abattage en exploitation de gibiers d'élevage

tonnes / an (produits finis) :

Espèces abattues :

- Suidés
 cervidés

- Bisons
 Autre :

Section 4 – ACTIVITÉS DE PÊCHE / COQUILLAGES

Pêche de production primaire (uniquement pour la vente au consommateur final)

- en eau de mer
 en eau douce

Préciser :

- coquillage poisson

Nombre de navires (le cas échéant) :

Section 5 – ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DE PRODUITS COMPOSÉS (établissements autres que commerces de détail)

Préparation de denrées contenant à la fois des produits d'origine végétale et des produits transformés d'origine animale

Section 6 – ACTIVITÉS DE TRANSPORT OU D'ENTREPOSAGE

Transport de denrées alimentaires

- Froid positif
 Froid négatif
 Liaison chaude
Nombre d'engins :

Entreposage

- Entreposage à température ambiante de denrées d'origine animales
 Entreposage et distribution, sous température dirigée, de denrées d'origine animales (grossiste, plateforme)

Centre logistique de débarque de produits de la pêche

Plate-forme d'éclatement de produits de la pêche

Section 7 – ACTIVITÉS DE COLLECTE

Œufs (collecteur uniquement)

Gibier sauvage (en peau uniquement)

Miel

Section 8 – ACTIVITÉS DE NÉGOCE, DES SIÈGES SOCIAUX

Négoce (activité de négoce, courtier, trader)

Sièges sociaux (gestion administrative)

Remise directe

Restauration collective

Transformation

¹ Si l'entrepôt n'est pas exploité par un grossiste ou une plate-forme de distribution et qu'il entrepose à température dirigée, il doit effectuer une demande d'agrément sanitaire (article 4 du règlement (CE) n°853/2004). Utiliser le formulaire CERFA n°13983 et non le CERFA n°13984.

MENTIONS LÉGALES : VOS DROITS

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

certifie pouvoir représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;

certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et dossier ci-joint ;

m'engage à mettre en place le plan de maîtrise sanitaire (bonnes pratiques d'hygiène et procédures fondées sur les principes HACCP ; une instruction du ministère en charge de l'agriculture précise les mesures d'assouplissement permises pour ce plan de maîtrise sanitaire) ;

m'engage à faire une actualisation des informations fournies à chaque changement d'adresse ou d'activité.

Dans le cadre d'une déclaration d'activité de prestation de service en restauration collective, avoir joint à ce courrier une copie du Cerfa n°13984 du propriétaire de l'établissement où la prestation de service est réalisée. (ne pas cocher le cas échéant)

Fait le

Format jj/mm/aaaa

Signature :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Demande reçue le []/[]/[]

Signature :

Numéro d'identification pour* :

- Les établissements d'abattage non agréés : _____

- Les centres de collecte de gibiers : _____

* Les autres établissements sont identifiés par leur numéro SIRET uniquement.